

ge

öogsv

9^e Symposium de l'ÖGSV, 11 et 12 juin 2015, Carinthie

Sabine Schnellmann, Stérilisation centrale, Hôpital de l'Île, Berne

Début juin, les membres du Comité central de la SSSH, toujours très engagés, ont eu fort à faire ! Lorsque ma cheffe Norma Hermann me demanda si je souhaitais participer, en juin, au Symposium de la Société autrichienne de Stérilisation hospitalière (ÖGSV), je sus tout de suite que je n'allais en aucun cas rater cette occasion... Et je suis très heureuse d'avoir pu faire cette intéressante expérience !

Pour la quatrième fois déjà, cette manifestation bisannuelle s'est tenue au Sonnenhotel Hafnersee, dans les environs de Klagenfurt, en Carinthie. Le temps et le petit lac à proximité avaient un petit air de vacances estivales.

J'étais particulièrement curieuse de voir ce que notre voisin fait différemment de nous. Bien sûr, nous effectuons, dans les grandes lignes, le même retraitement, nous avons les mêmes buts et devons respecter les mêmes règles; mais il existe tout de même un certain nombre de différences. Ainsi, les programmes de stérilisation: leur programme universel dure 5 minutes; le « programme prions », avec 18 minutes de stérilisation, est destiné aux instruments neurologiques et ophtalmologiques. Ou encore, la manière de considérer la profession: j'y reviendrai d'ailleurs plus bas, puisqu'il s'agit d'un sujet très présent en Autriche et qu'un exposé y était consacré.

Ce qui me fascine toujours, lorsque je me trouve dans un autre lieu, ce sont tous ces petits détails; par exemple la cloche à vache, avec laquelle les participants étaient, après les pauses, « ramenés dans les rangs » dans la salle plénière; ou le fait qu'il n'y a pas besoin d'interprètes, puisque tout le monde parle allemand. Ah... et je précise que tous les intervenant(e)s, sans exception, ont tenu leurs exposés à une vitesse faramineuse.

Précisément, les exposés: vous trouverez toutes les présentations sous www.oegsv.com; pour ma part, je me bornerai à en résumer deux.

Tour d'abord Tillo Miorini, de l'Institut d'Hygiène appliquée de Graz et premier Président du Comité de l'ÖGSV, porta un regard critique sur les coulisses des normes: « vœux pieux et réalité », tel était le sous-titre de son intervention.

Après avoir débroussaillé pour nous la jungle des diverses normes nationales et internationales, il aborda le travail normatif proprement dit. Ainsi, les personnes collaborant à ces textes ne sont défrayées en aucune manière que ce soit. Au contraire: quiconque entend participer à l'élaboration des normes doit payer 450 euros par an ! De plus, ces normes doivent ensuite être achetées. Les personnes siégeant dans les instances normatives CEN-ISO proviennent à 80-90 % de l'industrie et sont des « experts » autoproclamés de la spécialisation en question; mais des

spécialistes en hygiène indépendants, il n'y en a quasiment pas ! Les représentants de l'industrie intègrent aux textes normatifs des exigences qui leur procurent des avantages compétitifs, parce qu'aucun autre acteur sur le marché n'est encore en mesure d'y satisfaire.

Et Tillo Miorini de poursuivre: les normes sont bien souvent incompréhensibles pour les utilisateurs. Il nous encouragea à réfléchir par nos propres moyens, et à ne surtout pas succomber à la « crédulité normative ». Sa conclusion, dégringolante, nous rappela que, même si les normes sont une « bonne chose », leur contenu n'est pas toujours raisonnable, logique ou compréhensible; et les normes servent en premier lieu les intérêts de l'industrie, tandis que les experts réellement indépendants n'ont en général pas voix au chapitre.

Ensuite, Madame Ulrike Prüfert-Freese, de l'IFUM (Institut de médecine environnementale) et caissière de l'ÖGSV, nous fit un topo sur la Loi sur les professions d'Assistants médicaux (Medizinische Assistenzberufe-Gesetz, MABG), qui a fait passablement de vagues depuis deux ans dans le monde autrichien de la stérilisation et de l'hygiène.

A ce titre, une petite précision s'impose, avant d'aborder l'exposé proprement dit. L'ancienne loi autrichienne stipulait, à propos de l'activité



effectuée par les « auxiliaires en désinfection », comme on les appelait à l'époque :

« Réalisation de décontaminations, dans la mesure où ces activités sont effectuées par des organes des collectivités territoriales au titre de mesures de police sanitaire au sens des §§ 8 et 43 de la Loi sur les épidémies de 1950, ou du § 33, alinéa 1 de la Loi sur la tuberculose. »

En 2013, on chercha à revaloriser l'activité ; on parla désormais d'« assistants en désinfection », et les nouveaux fondements juridiques définissaient l'activité comme suit :

« Réduction et élimination de micro-organismes et d'organismes parasitaires macroscopiques dans des établissements au sens du § 18 (1) MABG (p. ex. hôpitaux), sur prescription et sous surveillance médicales. »

Cela étant clarifié, passons à l'exposé de Madame Prüfert-Freese. La nouvelle Loi sur la formation et les profils de qualification des professions d'assistants médicaux est entrée en vigueur en janvier 2013. Ce fut quasiment un coup de tonnerre dans un ciel bleu, car à l'ÖGSV, personne n'était au courant de cette nouvelle loi ; et, à fortiori, personne n'avait été intégré aux travaux d'élaboration ! A la base, ce nouveau texte visait à valoriser la fonction d'« auxiliaire ». Mais ce faisant, deux spécialisations (fort différentes l'une de l'autre, même si elles requièrent des compétences de base communes) furent malheureusement amalgamées, à savoir celle d'assistant en stérilisation (notion que nous utilisons chez nous aujourd'hui encore) et le travail de désinfecteur.

L'énumération des tâches de ce domaine d'activités ressemble à ce qui suit (dans cet ordre !), voir en particulier les points 4, 8 et 9.

1. Réception des instruments contaminés, ainsi que préparation et exécution d'autres étapes manuelles ou mécaniques du nettoyage ;
2. Réalisation des contrôles visuels et fonctionnels des instruments nettoyés ;
3. Préparation des instruments nettoyés en vue de leur désinfection et stérilisation dans des stérilisateurs à la vapeur, ainsi que désinfection et stérilisation proprement dites ;
4. Nettoyage, entretien et préparation des appareils utilisés dans le cadre de la désinfection, stérilisation et désinsectisation, ainsi qu'élimination de dysfonctionnements simples ;
5. Surveillance, contrôle et documentation des processus de désinfection et stérilisation ;
6. Stockage du matériel stérile et contrôle de la date de péremption, ainsi que retraitement et élimination des consommables et biens de consommation ;



7. Exécution de la désinfection des dispositifs médicaux et de la désinfection de surfaces ;
8. Réduction et élimination (désinsectisation, épouillage), au moyen de substances chimiques, des organismes parasitaires macroscopiques provenant d'être humains, d'objets et de locaux, et
9. Respect des normes de sécurité et de qualité lors de la désinfection, de la stérilisation et de la désinsectisation.

Enfin, il ne s'agit de rien d'autre que d'une erreur du Ministère fédéral autrichien de la santé, faute de connaissances suffisantes...

Par la suite, l'ÖGSV a été intégrée à l'élaboration du cursus de formation. Mais les travaux peinent à avancer. D'ailleurs, il est tout sauf simple de préparer une mise en œuvre pratique et réalisable de cette loi.

Par comparaison, en Suisse, le statut des collaborateurs en stérilisation est royal ; d'autant plus que nous aurons bientôt droit à une nouvelle formation !

Le premier soir, nous avons assisté à une représentation théâtrale intitulée « Der Herr Karl », de Helmut Qualtinger et Carl Merz. Ce grand classique autrichien fut remarquablement bien interprété par le jeune Nikolaus Habjan et ses trois marionnettes à main grandeur nature. Nous faisant voyager entre la fin de la Première Guerre mondiale et nos jours, cette pièce met en scène

Monsieur Karl, un « suiveur » opportuniste. Un sujet intemporel, donc, qui m'a d'ailleurs fourni matière à réflexion.

Ensuite, nous prîmes d'assaut le « buffet des-trois-pays » et ses succulentes spécialités. Le Hafnersee se situe en effet presque à la frontière de la Slovaquie et non loin de l'Italie.

Encore brièvement, à propos du Symposium... Voici quelques informations et sujets évoqués lors des pauses ou des repas, et qui me semblent dignes d'être mentionnés. Sterifix, le magazine de l'ÖGSV, n'existe depuis quelques années plus que sous forme électronique. L'externalisation du retraitement est un sujet de grande actualité en Autriche. Tout comme l'est la question des employés intérimaires (dont j'entendis parler pour la première fois), pratique qui consiste par exemple à ce qu'une entreprise de travail temporaire mette à la disposition d'un hôpital la moitié des collaborateurs en stérilisation. Nous n'avons malheureusement pas eu le temps de creuser la question, notamment pour voir quels pourraient être les avantages d'une telle pratique. Pour ma part, ce sont en premier lieu des arguments négatifs qui me viennent à l'esprit, en tout cas du point de vue l'angle de l'employé.

Enfin, les congrès de la SSSH et de l'ÖGSV se ressemblent en cela que, dans les deux pays, les exposés sont très intéressants, l'organisation est parfaite et les membres du Comité font preuve d'un énorme engagement. Merci !